

Mairie d'Aureville

4 place du Village

31 320 AUREVILLE

Téléphone : 05 61 76 30 29

Fax : 05 61 76 41 36

Email : mairie.aureville@wanadoo.fr

Compte Rendu de la réunion

Du conseil municipal d'AUREVILLE



Aureville



Mairie

Mardi 24 novembre 2015

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE

Sujets avec débat	4
PRESENTATION DU PROJET LOTISSEMENT	4
PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS).....	4
PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE VOIRIE LIMITROPHE AVEC CLERMONT LE FORT	5
TISSEO - TAD	5
SICOVAL – Désignation des représentants à la commission locale d'évaluation des charges transférées	6
Sujets sans débat	7
Vie Communale	7
Commission Urbanisation/Voiries/Travaux	7
Commission Ecole/Sport/Associations	7
CCAS	8
COMMUNICATION	8
COMMISSION FINANCES	8
Vie Intercommunale.....	9
SICOVAL	9
SIVURS	9
SDEHG - commission territoriale des Coteaux de Castanet	9
QUESTIONS DIVERSES.....	9
ELECTIONS REGIONALES – tableau des tours de garde	9
DIVERS	10

CM 2015-11

Ouverture de séance : 20 heures 30.

Présents :

CASSAN Christine
CAMUS Gabriel
BACCHIN Patrice
SOLEIL Philippe
MANENT Corinne
BUFF Florence
ESPIC Xavier
GILLES André
LANDREA Benoît
MOUMIN Jean-Marc
PAGANI-CABANNE Florence
RIOCROS Jean-Pierre
SALEIL Georges
TARROUX Francis

Absents excusés

Marcelle PIQUET

Ordre du jour :

- **Approbation du compte rendu du 27 octobre 2015**

- **Sujets avec débats**

Projet lotissement

Présentation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Projet d'aménagement de la voirie de la commune de Clermont-le-Fort.

- **Vie Communale**
 - **Compte rendu des activités communales**
- **Vie Intercommunale.**
 - **Compte rendu des activités intercommunales**
- **Questions diverses**

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal du 24 novembre 2015 à 20h30.

Membres en exercice : 14 / Présents : 0 / Pouvoir : 0 / Votants : 14

Le compte rendu de la réunion du 27 octobre 2015 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur Jean-Pierre RIOCROS a été désigné secrétaire de séance.

SUJETS AVEC DEBAT

PRESENTATION DU PROJET LOTISSEMENT

Suite aux débats qui se sont déroulés au cours de la réunion de travail du 17 novembre 2015, le Conseil Municipal décide de faire appel à un aménageur pour la réalisation du lotissement.

Concernant les lots à prix abordables, la vente sera peut être confiée à l'aménageur sous certaines conditions (prix, regard sur les acquéreurs...)

A ce jour, 4 offres d'aménageurs nous sont parvenues en Mairie.

Une analyse de ces offres va être réalisée et un questionnaire sera soumis à chaque lotisseur.

La vente du terrain est soumise à la TVA, elle sera à reverser à l'Etat.

Un rendez-vous est prévu avec Nathalie BACHELET du Sicoval pour aborder le cahier des charges du lotissement.

Une réunion publique se tiendra le vendredi 4 décembre 2015 pour présenter aux administrés le projet du lotissement, sa finalité et les démarches envisagées.

Un groupe de travail se réunira le lundi 30 novembre à 18h30 pour préparer la réunion publique.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Monsieur Philippe SOLEIL propose au Conseil Municipal le Plan Communal de Sauvegarde qu'il a mis en forme.

Le **plan communal de sauvegarde (PCS)** est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Les intervenants pour notre commune :

- Dispositif de déclenchement de l'alerte : le Maire
- Coordination : Philippe SOLEIL
- Alerte à la population : Patrice Bacchin
- Moyen de soutien à la population : Corinne MANENT
- Logistique : Jean-Marc MOUMIN
- Secrétariat : Jocelyne VILLUENDAS

Le document sera diffusé auprès de la population par mail, par le site et des versions papier seront disponibles au secrétariat.

Adoption du Plan Communal de Sauvegarde

CM-11-2015 - 31/01

-Vu la loi n°2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages ;

- Vu l'article L731-3 du Code de Sécurité Intérieure,

- Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment son article L 2212-2 relatif aux pouvoirs de police du Maire ;

- Vu le décret n°2005-1156 du 15 septembre 2005 relatif au Plan Communal de Sauvegarde,

- Vu le décret n°90-918 du 11 octobre 1990 relatif à l'exercice du droit à l'information sur les risques pris en application de l'article L 125-2 du Code de l'environnement modifié par le décret n° 2004-554 du 09 juin 2004 ;

- Vu l'exposé réalisé en séance par Monsieur Philippe SOLEIL.

Considérant que la commune est tenue de produire un Plan Communal de Sauvegarde puisqu'elle est située dans le champ d'application du Dossier Départemental sur les risques majeurs (DDRM) de la Haute-Garonne approuvé par Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne le 10 juin 2015,

Considérant que la commune peut être exposée à des risques tels que : des tempêtes, les mouvements de terrains, les séismes, les transports de matières dangereuses ou toute autre situation pouvant menacer la sécurité des personnes et des biens ;

Considérant qu'il est important de prévoir, d'organiser et de structurer l'action communale en cas de crise :

Le Conseil municipal décide :

- D'approuver le Plan Communal de Sauvegarde de la commune d'Aureville.

La présente délibération sera jointe au document officiel.

- Il est précisé que le Plan Communal de Sauvegarde est consultable à la Mairie.

- Ce document fera l'objet des mises à jour nécessaire à sa bonne application.

Ces mises à jour seront transmises aux destinataires du plan initial.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne,

- Monsieur le Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours,

- Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie de Castanet-Tolosan,

- Monsieur le Directeur Départemental des Territoires,

- Monsieur le Président du Conseil Départemental, Direction des Routes,

- Tous les responsables constituant le poste de commandement communal.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE VOIRIE LIMITROPHE AVEC CLERMONT LE FORT

Monsieur le Maire informe son Conseil Municipal que la commune de Clermont le Fort souhaite créer un lieu dit « en Sérié », de la limite du territoire de sa commune jusqu'au lieu dit Poumarol et la Marquemale à Aureville, dans le but de réduire la vitesse des véhicules à 50km/h. De fait, la voirie départementale deviendrait communale et l'entretien incomberait aux communes.

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide de ne pas changer le nom du lieu dit sur sa commune, ne souhaite pas reprendre l'entretien de la voirie départementale et propose de contacter le département pour demander la pose de panneaux limitant la vitesse à 50 ou 70km/h sans changer la nature de la route.

TISSEO - TAD

Monsieur Jean-Pierre RIOCROS a assisté à une réunion concernant les transports et plus précisément le TAD (Transport à la Demande). Dans un souci d'économie et pour « rendre accessible à tous les TAD » TISSEO a décidé de supprimer des arrêts (non sécurisés et non accessibles aux personnes à mobilité réduite) et de changer la cadence de passage de ½ heure à 1 heure le soir et les WE. Les arrêts de La Marquemale, le Bois des Dames et le Rouget sont susceptibles de disparaître sur notre commune.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal souhaite mener une action pour conserver les arrêts du Bois des Dames et du Rouget menacés de disparition (courrier, pétition...). Concernant l'arrêt situé à la Marquemale, il sera proposé de le déplacer sur la commune de Clermont, de l'autre côté de la route où il sera sécurisé par une voirie d'accès à plusieurs maisons et de supprimer celui devant le lotissement de Poumarol appelé « en Sérié ».

Ce sujet sera débattu également au sein du bureau du Sicoval.

SICOVAL – DESIGNATION DES REPRESENTANTS A LA COMMISSION LOCALE D’EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES

Avec leurs compétences, les communes transfèrent à l'intercommunalité les dépenses qui y sont liées. Afin de garantir une répartition financière équitable, une instance spéciale existe : la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT). Le rôle de la CLECT est de procéder à l'évaluation du montant de la totalité de la charge financière transférée à l'Établissement Public de Coopération correspondant aux compétences qui lui sont dévolues par les communes.

La commune d'Aureville doit désigner un représentant en qualité de membre titulaire et un représentant en qualité de membre suppléant à la commission locale d'évaluation des charges transférées au Sicoval.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne

* Monsieur Xavier ESPIC, délégué titulaire,

* Monsieur André GILLES, délégué suppléant.

VIE COMMUNALE

COMMISSION URBANISATION/VOIRIES/TRAVAUX

PLU (Plan Local d'Urbanisme)

La révision simplifiée du PLU est en cours, le SMEAT va être contacté pour des ajustements.

Travaux

- Les travaux de remise en état de la voirie du Clos du Souleihat ont été réalisés par le Sicoval
- L'élagage des arbres qui longent la voie communale à Castelveil a été également réalisé par le Sicoval.
- Travaux à la salle des fêtes

Monsieur le maire rappelle à son conseil municipal que par délibération en date du 31 mars 2015, il a décidé de mettre en place des volets roulants électriques à la salle des fêtes. Dans le devis initial les travaux d'électricité n'avaient pas été chiffrés. Il y a donc lieu de modifier la précédente délibération en l'état :

Mise en place de volets roulants électriques à la salle des fêtes.***Cette délibération annule et remplace celle du 31 mars 2015.******CM-11-2015 - 32/02***

Monsieur le Maire signale à son Conseil Municipal qu'il est nécessaire de mettre en place des volets à la salle des fêtes municipale. En effet, la luminosité que dégagent les fenêtres ne permet pas de représentations théâtrales ou de spectacles en journée.

Les devis suivants ont été établis :

- Mise en place de volets roulants SARL ROMA –SFH **3 878 €**
- Electrification du système ...Richard SOLAN **603.05 €**

Total HT 4 481.05 €

TVA 20% 896.21 €

TOTAL TTC 5 377.26 €

Après en avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité des membres présents

- Décide de réaliser ces travaux de mise en place de volets roulants
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.
- Décide de demander une subvention au Conseil Général de la Haute-Garonne, la plus large possible

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

COMMISSION ECOLE/SPORT/ASSOCIATIONS

*Ecole****RPI***

A l'initiative de Monsieur BELLAMY, une réunion s'est déroulée entre les maires et les délégués des écoles de Clermont et d'Aureville. Un point a été fait sur le fonctionnement du RPI et des TAPS. De même, il a été évoqué le problème des effectifs pour la rentrée prochaine, en effet, à un enfant près nous éviterons la fermeture d'une autre classe...

Concernant les TAPS toujours beaucoup d'inscrits ce qui pose quelques problèmes d'organisation...victimes de notre succès !!!!

SIEMCA

Le dernier conseil d'école de l'année s'est bien passé. Les effectifs sont toujours en baisse :

Aureville : 20

Clermont le Fort : 9

Goyrans : 17.

Les prévisions pour la prochaine rentrée 26 + les nouveaux

Les nouveaux délégués de parents d'élèves : Monsieur GAYRAUD et Madame BAUDRACCO d'Aureville

SPORT

BASC

Rappel : loto du BASC le 5 décembre 2015, dans le cadre du Téléthon.

Associations

Dates des prochaines Assemblées Générales :

- 5 décembre 2015 : COMITE DES FETES à Aureville. (Jean-Pierre RIOCROS)
- Décembre 2015 : boulistes
- Décembre 2015 : PASTEL

✓ Jean-Pierre RIOCROS rend compte de l'Assemblée Générale de Caminarem.

Cette association est toujours très active avec environ 145 adhérents mais rencontre des difficultés pour équilibrer son budget.

✓ Florence PAGANI-CABANNE rend compte de l'Assemblée Générale du Foyer rural.

Était présent Andréa De Angelis, délégué général de la fédération des foyers ruraux, qui était venu apporter son soutien.

Le foyer rural remercie la mairie pour le renouvellement de la subvention.

CCAS

Suite à la réunion du 9 novembre 2015, le cadeau pour nos aînés a été choisi. Cette année nous renouvellerons les paniers gourmands de la conserverie de l'Ovalie à Aureville.

Une projection cinématographique est programmée pour le 30 janvier 2016 à 17heures. « La Môme ».

Les achats pour les restos du cœur sont en cours de réalisation.

COMMUNICATION

Point sur le « Cossignol Info ».

Droit à l'image

Une autorisation de prendre et diffuser des photos sera systématiquement demandée pour toutes les activités des associations et de la mairie.

COMMISSION FINANCES

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE – Transfert de fond CM-11-2015 - 32/02

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation crédits ouverts
D 6413 : Personnel non titulaire		1 178.00 €
D 73925 : Fonds de Péréquation Intercommunal		4 069.00 €
D 022 : Dépenses imprévues de fonctionnement	5 247.00 €	

VIE INTERCOMMUNALE

SICOVAL

Commissions du Sicoval

Eau - Assainissement

Projet d'un schéma de distribution sur 3 ans
Sécurisation des réseaux d'adduction d'eau

Déchets

Distribution des bacs individuels récup' papier, plastique et métal.

SIVURS

Le syndicat se réunira le 1^{er} décembre 2015 pour se prononcer pour la dissolution ou pas du SIVURS et le transfert de la compétence au Sicoval.

SDEHG - commission territoriale des Coteaux de Castanet

Prévision de travaux pour 2016 :

- Changement du lampadaire de l'Escalette
- Renforcement du réseau pour le futur lotissement (prévision d'installer des lampes à LED)
- Mise en place de bornes de rechargement des véhicules électriques

La participation au SDEHG devrait augmenter suite aux démarches entamées pour réduire les consommations.

QUESTIONS DIVERSES

ELECTIONS REGIONALES – TABLEAU DES TOURS DE GARDE

1 ^{er} tour – 6 Décembre	Heures	2 ^{ème} tour – 13 décembre
-----------------------------------	--------	-------------------------------------

Corinne /Gabriel	8h – 10h30	Xavier/Benoît
André /Georges	10h30 – 13h	André/Francis
Jean-Pierre/Jean-Marc	13h – 15h30	Gabriel/Jean-Pierre
Patrice/Philippe/Florence PC	15h30 – 18h	Florence B. / Christine/Corinne

DIVERS

Toutes les dates de décembre

- 4 décembre : Réunion publique
- 5 décembre : loto du BASC
- 6 décembre : 1^{er} tour des élections régionales
- 11 décembre : pot des commissions et associations communales
- 13 décembre : 2eme tour des élections régionales
- 13 décembre : Noël des enfants d'Aureville et de Clermont le Fort
- 15 décembre Noël des enfants du SIEMCA
- 18 décembre : Goûté de Noël des enfants de la garderie scolaire d'Aureville
- 18 décembre : pot des employés d'Aureville

Et on recommence de janvier !!!!

- 17 janvier Pot du Maire

- Bons anniversaires à Christine, Jean-Marc et Francis

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire, lève la séance à 00h00.

La prochaine réunion du conseil municipal se déroulera **le 5 janvier 2016** à 20h30.

CM-11-2015 - 31/01 : Adoption du Plan Communal de Sauvegarde

CM-11-2015 - 32/02 : Mise en place de volets roulants à la salle des fêtes.

Cette délibération annule et remplace celle du 31 mars 2015.

CM-11-2015-33/03 : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE – Transfert de fond

1. <i>BACCHIN Patrice</i>	
2. <i>BUFF Florence</i>	
3. <i>CAMUS Gabriel</i>	
4. <i>CASSAN Christine</i>	
5. <i>ESPIC Xavier</i>	
6. <i>GILLES André</i>	
7. <i>LANDREA Benoît</i>	
8. <i>MANENT Corinne</i>	

JOYEUX NOËL!

9. <i>MOUMIN Jean-Marc</i>	
10. <i>PAGANI-CABANNE Florence</i>	
11. <i>PIQUET Marcelle</i>	Absente
12. <i>RIOCROS Jean-Pierre</i>	
13. <i>SALEIL Georges</i>	
14. <i>SOLEIL Philippe</i>	
15. <i>TARROUX Francis</i>	